

*Seul Dehaene I a connu plus de jours de grève que Michel La contestation sociale à l'encontre du gouvernement Michel a causé un nombre de jours de grève "supérieur à la moyenne" en 2016. Seule la formation Dehaene I en a connu davantage, selon les derniers chiffres de l'Institut syndical ...*

Seul Dehaene I a connu plus de jours de grève que Michel

La contestation sociale à l'encontre du gouvernement Michel a causé un nombre de jours de grève "supérieur à la moyenne" en 2016. Seule la formation Dehaene I en a connu davantage, selon les derniers chiffres de l'Institut syndical européen ETUI. Depuis l'entrée en fonction de Charles Michel en tant que Premier ministre, à l'automne 2014, jusqu'en septembre 2016, 12,8 jours de grève ont été enregistrés en moyenne par mois pour 1 000 salariés. Seul le gouvernement Dehaene I (1992-1995) a fait "mieux" avec une moyenne de 13,4 jours, selon le décompte de l'ETUI. Après la grève générale en 2014 et une année "normale" du point de vue des grèves en 2015, la pression sociale s'est amplifiée en 2016. Concrètement les neuf premiers mois de 2016 affichent 82 jours pour 1 000 travailleurs, avec des grèves dans les secteurs ferroviaire et des prisons, ainsi qu'une manifestation nationale en mai et une grève générale organisée par le syndicat socialiste en juin. Les secteurs qui ont connu le plus d'arrêts de travail sont la métallurgie (un quart des actions), le transport et la logistique, ainsi que le public. Un record du nombre de grèves ne devrait toutefois pas être dépassé, les syndicats n'ayant programmé aucune autre action sociale à ce stade.

Au MR d'Uccle, on se tire dans les pattes à coups de pétitions

Exerçant les fonctions de député et d'échevin jusqu'en 2004, Marc Cools (MR) avait dû quitter l'hémicycle bruxellois faute de voix. Ce qui n'a pas empêché le premier échevin d'Uccle de lancer lundi une pétition réclamant l'interdiction du cumul député-bourgmestre dès 2018. Un scud envoyé à son rival, le député-échevin Boris Dillière (MR). Les deux se voient déjà à la place de l'actuel bourgmestre Armand De Decker, jugé hors course depuis le Kazakhgate. C'est en organisant une réunion du comité de la section locale concernant la future tête de liste que Boris Dillière aurait irrité son collègue. Qui l'emportera entre l'homme de dossier et son concurrent plus "people" ? Didier Reynders pourrait régler le problème. L'actuel vice-Premier a, en effet, reconnu lorgner le mandat de bourgmestre. Et en tant que président de la fédération bruxelloise du MR, c'est en théorie à lui de trancher la question en cas de conflit. Plutôt pratique !